

Conseil Municipal du 06 Décembre 2022

Extrait du registre des délibérations

D - 2-2/2022

Vie Culturelle
Vie économique

-

Subvention
complémentaire

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Elisabeth MASSE, Maire ;

Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ;

Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRÉ, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Louis CRUCHET à partir de 19h58, Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT.

Ont donné procuration :

Sébastien LEBLANC à Danielle SENECHAL

Carmen GONZALEZ RUIZ à Claude WASILKOWSKI

Louis CRUCHET à Jean-Pierre EURIN jusque 19h58

Déborah ANDRÉ à Cyprien RICHER

Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

L'association « Les Voyageurs » a fait une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 9 000 € dans le cadre de l'organisation du festival « Noël au Théâtre ».

L'association organise la 6^{ème} édition de ce festival du 26 au 30 Décembre 2022. Ce festival a attiré l'année dernière 2 372 spectateurs, et connaît chaque année un succès de plus en plus important.

Cette manifestation vise un public familial, et propose une variété de propositions artistiques ; le tarif unique de 3 € permet à tous les publics d'accéder à ce festival.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 63 711 €uros.

Consciente de l'importance et de l'originalité de ce festival sur le territoire métropolitain, la ville de Saint-André souhaite apporter son soutien à l'organisation de cet évènement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Attribue une subvention de 9 000 € afin de soutenir l'association « Les Voyageurs » dans l'organisation de son festival « Noël au Théâtre ».
- Autorise Madame le Maire à signer tous les actes afférents

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire,



Elisabeth MASSE